

VEVEY Deux ans d'études aboutissent à des conclusions positives sur le diesel écolo.

Le diesel au bioéthanol: bon... mais sur la touche

» Cité de l'énergie, Vevey a participé à un programme d'études des effets du bioéthanol sur le diesel. Les conclusions sont positives sur la qualité du produit. Alcosuisse, qui gère le projet, centre cependant son effort sur l'essence, mettant le diesel au futur conditionnel. Depuis le début de la semaine, deux stations proposent le produit essence additionné de 5% de bioéthanol aux automobilistes dans le Jura. Moins polluant et plus performant que l'essence actuelle.

Un produit ajouté à l'essence qui donne de meilleurs résultats au carburant et pollue moins, c'est le bioéthanol (24 heures du 1er juin). Vevey, comme cité de l'énergie, avait été contactée il y a plus de deux ans pour procéder à une phase d'observation du produit. «Nous avons eu un accord avec Alcosuisse (unité de la Régie fédérale des alcools),

explique Thomas Würsten, spécialiste des questions énergétiques pour la Ville. Nous avons décidé d'expérimenter le bioéthanol avec le diesel. C'était un choix logique, puisque certains de nos véhicules communaux utilisent ce carburant.»

Durant deux ans, huit véhicules des services de la Ville ont circulé avec un carburant composé de 10% de bioéthanol, de 88% de diesel et 2% de solubilisant. A part quelques inconvénients, ce projet pilote démontre que le produit est utilisable et réduit les émissions de CO₂. En parallèle à Vevey, une phase d'observation a également eu lieu dans le Jura, à Delémont, avec de l'essence standard. Les conclusions s'avèrent également très positives. Alcosuisse privilégie alors l'introduction de l'éthanol dans l'essence, qui s'appuie sur une expérience technique plus large

et sur des meilleures performances de réduction de CO₂. L'essence additionnée de bioéthanol commence à être commercialisée auprès des automobilistes. Deux stations proposent ainsi le produit (Bioetha +) depuis le début de cette semaine à Delémont et Alle dans le Jura. «Avant de persévérer avec le diesel, nous souhaitons mettre la priorité sur l'essence, explique Pierre Schaller, directeur d'Alcosuisse. Elle présente plus de garanties aux normes européennes.» Avec pour objectif de décentraliser la production de bioéthanol de la seule région de Delémont. «Actuellement, ce n'est plus un dossier technique mais politique», poursuit-il. Une nécessité pour Alcosuisse: que la Loi de détaxe sur le biocarburant soit acceptée par les Chambres fédérales.

LAURENT DONZEL.





Une balayeuse de la voirie de Vevey, ainsi que sept autres véhicules de la commune, ont été ravitaillés pendant deux ans avec du bioéthanol utilisé en adjonction au diesel.